

Qui gouverne la France urbaine ? Les élections municipales dans les communes de plus de 9 000 habitants

Elisabeth Dupoirier, Gérard Grunberg

▶ **To cite this version:**

Elisabeth Dupoirier, Gérard Grunberg. Qui gouverne la France urbaine ? Les élections municipales dans les communes de plus de 9 000 habitants. Revue Française de Science Politique, 1978, 28 (1), pp.27-54. 10.3406/rfsp.1978.393762 . hal-01875626

HAL Id: hal-01875626

https://sciencespo.hal.science/hal-01875626

Submitted on 17 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Persee

Madame Élisabeth Dupoirier
Monsieur Gérard Grunberg

Qui gouverne la France urbaine ? Les élections municipales dans les communes de plus de 9 000 habitants

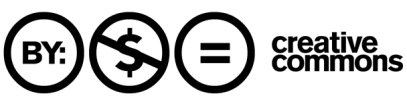
In: Revue française de science politique, 28e année, n°1, 1978. pp. 27-54.

Citer ce document / Cite this document :

Dupoirier Élisabeth, Grunberg Gérard. Qui gouverne la France urbaine ? Les élections municipales dans les communes de plus de 9 000 habitants. In: Revue française de science politique, 28e année, n°1, 1978. pp. 27-54.

doi : 10.3406/rfsp.1978.393762

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1978_num_28_1_393762



Résumé

QUI GOUVERNE LA FRANCE URBAINE ?, par ELISABETH DUPOIRIER et GÉRARD GRUNBERG

Les élections municipales des 13 et 20 mars 1977 ont bouleversé le paysage politique de la France urbaine. Quelle est l'ampleur des changements intervenus tant au point de vue des systèmes d'alliances que de la couleur politique des municipalités dans les villes de plus de 9 000 habitants qui représentent 53 % de la population française. La prise en compte des différents modes de scrutin en vigueur, de l'appartenance régionale des communes, de leur évolution démographique et de la présence ou l'absence du maire sortant dans la bataille de 1977 permet de saisir le caractère général du double phénomène de bipolarisation et de basculement à gauche des municipalités urbaines. Les résultats de 1977 s'inscrivent dans l'évolution politique de la France urbaine indiquée par les élections de 1971, 1973 et 1974. les dernières élections municipales s'analysent principalement comme la concrétisation au niveau local de la poussée de la gauche enregistrée aux scrutins nationaux antérieurs.

[Revue française de science politique XXVIII (1), février 1978, pp. 27-54.] dual phenomenon of bipolarisation and the swing to the Left of the urban municipali ties The 1977 results are in line with the political trend of urban France indicated by the 1971 1973 and 1974 elections The last municipal elections may be analized mainly as the materialization at local level of the upswing of the Left recorded in earlier national ballots Revue fran aise ae science politique XXVIII 1) février 1978 pp 27-54.

Abstract

WHO GOVERNS URBAN FRANCE ?, by ELISABETH DUPOIRIER and GÉRARD GRUNBERG

The municipal elections of 13th and 20th March 1977 caused an upheaval in the political landscape of urban France. What is the extent of the changes that have occurred with regard to both the systems of alliances and the political colour of municipalities in towns of more than 9 000 inhabitants, which account for 53 percent of the population of France. By taking into consideration the various forms of ballot in force, the regional affiliation of the communes, their population trend and the presence or absence of the outgoing mayor in the 1977 elections, it is possible to grasp the general nature of the dual phenomenon of bipolarisation and the swing to the Left of the urban municipalities. The 1977 results are in line with the political trend of urban France indicated by the 1971, 1973 and 1974 elections. The last municipal elections may be analyzed mainly as the materialization at local level of the upswing of the Left recorded in earlier national ballots.

[Revue française de science politique XXVIII (I), février 1978, pp. 27-54.]

BY: $ = creative commons

QUI GOUVERNE LA FRANCE URBAINE ?

Les élections municipales de mars 1977 dans les communes de plus de 9 000 habitants

ÉLISABETH DUPOIRIER GÉRARD GRUNBERG

Persée creative commons

TOUS les observateurs se sont accordés pour reconnaître la signification politique des élections cantonales de mars 1976 et surtout des élections municipales de mars 1977 [1]. Si les consultations locales ont toujours revêtu un caractère politique, plus accusé dans les villes que dans les campagnes, la consultation du printemps 1977 constitue, il est vrai, une illustration éclatante de la politisation croissante des scrutins locaux dans une France où plus de la moitié de la population réside désormais dans des villes de plus de 9 000 habitants.

Trois raisons nous paraissent avoir provoqué cette prise de conscience de l'importance politique du scrutin de 1977 chez les observateurs politiques mais aussi chez les électeurs eux-mêmes [2] :

— La conjoncture politique dans laquelle il s'est déroulé. Les questions que chacun se posait — la gauche était-elle réellement majoritaire dans le pays ? Les sondages disaient-ils vrais ? — incitaient à lire dans le marc municipal l'avenir législatif.

— La bipolarisation qui a présidé à la réorganisation des systèmes de candidatures, les affrontements locaux se calquant le plus souvent

1. Bon (Frédéric) : « La gauche électorale », *Esprit*, n° 6, juin 1977, pp. 103-113. Lancelot (Alain) « Le rouge et le vert, les élections municipales des 13 et 20 mars 1977 », *Projet*, juin 1977, pp. 703-718. Parodi (Jean-Luc) « Après les élections municipales. La fin de la transition ? » *Revue politique et parlementaire*, n° 867, pp. 3-15.

2. Jaffré (Jérôme) et Ozouf (Jacques), « Des municipales aux législatives au fil des sondages », *Projet*, juin 1977, pp. 719-727.

sur le grand affrontement national du deuxième tour de l'élection présidentielle de 1974.

— La poussée de la gauche enregistrée à l'occasion des élections de 1977 qui a conforté dans leur opinion ceux qui voulaient voir dans ce scrutin le « troisième tour » de l'élection présidentielle de 1974.

L'objet de cet article est de mesurer l'ampleur des bouleversements intervenus à l'occasion des élections de 1977 dans la France urbaine [3] au niveau des systèmes d'alliances et du partage du pouvoir municipal, et d'en saisir la signification politique.

Ces bouleversements se traduisent de deux manières : la bipolarisation, d'une part, qui a réduit le plus souvent l'affrontement politique à un duel droite-gauche ; l'ampleur des conquêtes de la gauche, d'autre part, qui a inversé en faveur de celle-ci le rapport des forces établi dans la France urbaine en 1971.

Ces changements nous paraissent décisifs dans la mesure où ils accélèrent, en 1977, le processus de réduction des décalages entre les systèmes politiques locaux et le système politique national engagé en 1971.

Au niveau national, on observe, dès 1962, avec des pauses, voire des retours en arrière, une tendance à la bipolarisation des forces politiques. A la logique majoritaire répond celle de l'union de la gauche. A l'occasion du deuxième tour de l'élection présidentielle de 1974, toutes les formations de la droite et du centre appellent à voter pour V. Giscard d'Estaing tandis que celles de la gauche soutiennent F. Mitterrand. Cette tendance à la bipolarisation ne se manifeste que de manière amortie aux élections municipales de 1971. On enregistre bien une augmentation des listes d'union à gauche comme à droite qui démontre que les systèmes politiques locaux ne peuvent rester longtemps à l'abri des grands mouvements qui agitent le système politique national. Ces mouvements n'en laissent pas moins subsister un décalage important entre l'organisation des alliances et les types d'affrontement aux deux niveaux national et local [4].

3. Notre investigation concerne l'ensemble des villes de plus de 9 000 habitants au recensement de 1975. 53 % de la population y réside. Le fichier utilisé a été établi en collaboration par le Centre d'étude de la vie politique française contemporaine et le service de documentation du Parti communiste français. Il comprend les résultats des scrutins de 1971, 1973, 1974 et 1977. L'absence de renseignements concernant certaines communes nous a conduit à travailler à partir d'un échantillon de 799 villes.

4. Bon (Frédéric) et Ranger (Jean), « Bilan des élections municipales de mars 1971 dans les villes de plus de 30 000 habitants », *Revue française de science politique,* avril 1972, pp. 213-237. Dupoirier (Elisabeth) et Grunberg (Gérard), « Vote municipal et vote législatif. Evolution de 1965 à 1971 dans les villes de plus de 30 000 habitants », *Revue française de science politique,* avril 1972, pp. 238-268.

Malgré l'introduction dans les villes de plus de 30 000 habitants, dès 1965, d'un mode de scrutin avec listes bloquées qui a pour but de favoriser la bipolarisation, celle-ci continue d'être souvent, en 1971, tenue en échec par des structures politiques locales héritées de la Quatrième République et des débuts de la Cinquième. De nombreuses villes parmi les plus importantes voient se perpétuer les alliances du type « troisième force » qui ont longtemps permis à la SFIO, au radicalisme, au MRP et à la droite modérée de résister victorieusement aux assauts simultanés du Parti communiste et des mouvements gaullistes.

Le scrutin de 1977 marque la disparition de ces alliances et par là même celles des municipalités de « troisième force ». En même temps que les alliances se réorganisent dans le sens de la bipolarisation, le bilan des municipalités conquises ou perdues confirme la poussée de la gauche enregistrée lors des scrutins nationaux de 1973 et 1974.

Cette étude s'ouvre sur un bilan comparé des élections municipales de 1971 et 1977 permettant de mesurer les modifications intervenues entre ces deux dates, tant du point de vue des systèmes de candidatures que de celui des municipalités élues. Elle doit permettre de répondre à la question : qui gouverne, aujourd'hui, la France urbaine ?

La seconde partie fait intervenir certains des éléments qui peuvent intervenir pour favoriser ou freiner les évolutions constatées. Quatre éléments ont été pris en considération :

— Le maintien ou le retrait du maire sortant et son éventuel changement d'orientation politique en cas de maintien.

— Le mode de scrutin en vigueur dans la ville considérée : listes bloquées dans les villes de plus de 30 000 habitants, possibilités de panachage et de fusion des listes entre les deux tours dans les villes situées en-dessous du seuil des 30 000 habitants.

— La localisation régionale de la commune qui permet de prendre en compte la diversité des traditions politiques.

— Le sens et l'ampleur de l'évolution démographique de la commune entre les deux recensements de 1968 et 1975.

Enfin, dans la troisième partie, nous tentons de préciser de quelle manière le scrutin de 1977 s'inscrit dans l'évolution politique récente de la France jalonnée par les élections municipales de 1971, les élections législatives de 1973 et l'élection présidentielle de 1974. Il s'agit de savoir, en raisonnant en terme de majorités électorales urbaines, à quel moment se produisent au cours de cette période les ruptures significatives et si, en particulier, 1977 doit être considéré plutôt comme une concrétisation au niveau municipal des tendances qui se sont dégagées en 1974 ou plutôt comme un palier supérieur dans la progression de la gauche.

1971-1977 : LE BILAN DES CHANGEMENTS

Simplification et bipolarisation du système des candidatures

Afin de saisir les changements intervenus dans l'état des forces en présence et des alliances, nous avons centré notre analyse sur les quatre éléments fondamentaux du système des forces politiques en 1971 : la gauche communiste, la gauche non communiste (GNC), le centre d'opposition et la majorité [5].

Par souci de cohérence, nous avons retenu les quatre mêmes éléments en 1977 [6].

La nécessité d'appréhender la réalité des systèmes de forces locaux nous a également conduit à ne considérer l'un de ces quatre éléments

5. En 1971, la gauche non communiste comprend le Parti socialiste, les radicaux, l'extrême gauche, le PSU et la plupart des GAM. Nous avons renoncé, par souci de simplification, à distinguer les cas où la gauche non communiste était divisée. Ainsi, le PSU n'a été pris en compte comme élément que dans les cas où il représentait à lui seul la gauche non communiste. De même, pour les radicaux ou les GAM. Dans les cas où les socialistes étaient divisés, la SFIO figurant sur des listes d'alliance avec le centre et d'autres socialistes — généralement la CIR — sur des listes autonomes ou d'alliance avec le PC, nous avons retenu comme élément gauche non communiste celui qui nous paraissait le plus représentatif dans la ville considérée. Nous avons procédé de la même manière avec le centre et la majorité. Lorsque des candidats figuraient à la fois sur des listes autonomes ou d'alliance avec la GNC et sur des listes de la majorité, nous avons privilégié le centre d'opposition. Les listes « majorité » regroupent donc à la fois les listes strictement composées de partis de la majorité (UDR, RI, CDP) et les listes comprenant à la fois ces derniers et des candidats appartenant à des formations qui au niveau national constituent le centre d'opposition (CNI, Centre des démocrates). Pour être décisive, la distinction entre centrisme allié à la majorité et centrisme d'opposition n'est pas toujours facile à établir, principalement dans les petites unités urbaines où l'encadrement partisan des candidatures de droite — déjà limité dans les grandes villes — est souvent inexistant ou mal connu quand il s'agit de listes non élues. La classification que nous proposons contient sans doute une part d'arbitraire que nous avons réduit au maximum en écartant totalement de notre étude les communes pour lesquelles les sources d'information étaient soit totalement contradictoires, soit inexistantes.

6. En 1977, la GNC (gauche non communiste) comprend le PS, le PSU, le MRG, les groupes d'extrême gauche et un petit nombre de GAM ou de « personnalités diverses » pouvant être classés à gauche (J. Charbonnel à Brive, B. Cornut-Gentille à Cannes, par exemple). Le centre d'opposition n'a que très peu de rapport avec celui de 1971, les grandes formations centristes et modérées (Centre des démocrates et CNI principalement) faisant désormais partie de la majorité. En 1977, le centre comprend les tendances diverses qui ne peuvent être comptabilisées ni à gauche ni dans la majorité, c'est-à-dire les listes écologiques, jobertistes, certains « divers gauche », ou « divers droite ». Il s'agit plus d'un « centre d'opinion » que d'un « centre d'organisation ». Ces différentes listes présentent la particularité commune de se définir à la fois contre l'union de la gauche et la majorité giscardienne. A ce titre, elles nous sont apparues comme une tendance significative de la résistance — certes limitée — au processus général de bipolarisation qui subsiste dans certaines unités urbaines.

comme présent dans ces systèmes que lorsqu'il dépasse au niveau des résultats 5 % des suffrages exprimés. Ce seuil arbitraire a été fixé volontairement assez bas pour que la simplification nécessaire de la complexité des affrontements municipaux ne s'opère pas trop brutalement au détriment d'une diversité qui fonde la spécificité des consultations locales.

Précisons encore que, en 1971, nous avons renoncé à distinguer les cas où la majorité était unie et ceux où elle était divisée, les renseignements manquant trop souvent pour saisir l'existence et la signification réelle des éventuelles divisions. En revanche, nous avons pu établir cette distinction en 1977. Elle revêt à cette date un intérêt plus évident du fait de l'intégration à la majorité de l'ancien centre d'opposition et de la « discorde » régnant entre les états-majors de la majorité.

Entre ces éléments inégalement implantés dans le tissu urbain, s'établissent, en 1971 et en 1977, les relations d'opposition ou d'alliances[7] qui définissent l'ensemble des choix soumis aux électeurs.

A partir des règles ainsi posées les affrontements de 1971 et 1977 sont par définition binaires, ternaires et quaternaires (cf. tableau 1).

En 1971, plus de la moitié des communes urbaines (55 %) connaissent des affrontements ternaires ou quaternaires contre 38 % de cas seulement où la compétition est circonscrite à deux éléments ; en 1977, la situation est radicalement inversée : dans 58 % des villes les choix politiques se limitent entre deux tendances et les affrontements à trois ou quatre éléments ne subsistent que dans 35 % des cas.

Cette simplification des choix politiques résulte de la transposition dans la vie politique locale du processus général de bipolarisation. En 1971, la présence de listes socialo-centristes et centristes homogènes explique à parts égales (19 % pour les premiers, 18 % pour les seconds) l'essentiel des affrontements ternaires, et situe le clivage politique à l'intérieur de la gauche — entre les listes PC, d'une part, et socialo-centriste de l'autre — dans près d'un sixième des affrontements binaires. En 1977, le renversement des alliances socialistes et l'intégration du centre droit dans la majorité bouleversent la physionomie des affrontements. Dans 58 % des villes les affrontements binaires expriment — à 3 % près — une organisation bipolaire du système des forces. A droite comme à gauche, l'union prédomine. La persistance, dans 14 % des villes, au premier tour de 1977, de la compétition entre le PC et le PS et, dans 20 % des villes, d'un centrisme hors majorité témoi-

7. A gauche, nous avons considéré comme listes d'union uniquement celles où figuraient à la fois le PC et le PS. Dans tous les cas où, en 1971 comme en 1977, deux éléments au moins parmi les quatre retenus (PC, GNC, centre et majorité) figuraient sur une même liste, l'étiquette de la tête de liste a été indiquée.

gnent cependant d'une résistance non négligeable des systèmes politiques locaux au développement du processus de bipolarisation.

Tableau 1. Types d'affrontements aux élections municipales de 1971 et 1977

	% ↓	*1971*	*1977*
Affrontements binaires	38	58	
dont U-G (PC)*/droite**	14	21	
U-G (GNC)/droite	9	34	
PC/droite	9	—	
PC/GNC-centre (GNC)	4	—	
PC/GNC-centre (C) ***	2	—	
PC/PS seul	—	3	
Affrontements ternaires	46	31	
dont U-G (PC)/centre/majorité	8	7	
U-G (GNC)/centre/majorité	4	13	
PC/GNC-centre (GNC)/majorité	13	—	
PC/GNC-centre (C)/majorité	6	—	
PC/centre/majorité	6	—	
PC/PS/majorité	9	11	
Affrontements quaternaires			
dont PC/GNC/centre/majorité		3	
PC/GNC-centre (GNC)/majorité		—	
Autres types de situations	4	8	
dont U-G PC seule	4	4	
Sans information	5	1	

* = Union de la gauche ; l'étiquette entre parenthèses désigne la tête de liste.
** Droite : majorité et centre d'opposition.
*** C : centre d'opposition.

A gauche (cf. tableau 2), l'union est réalisée dans 80 % des villes, alors que six ans plus tôt elle ne l'était que dans 36 %. Il subsiste donc en 1977, dans 18 % des villes — contre 41 % en 1971 — une division de la gauche. Il est intéressant de constater que c'est dans les cas où le PS occupe en 1971 une position dominante dans les alliances avec le centre que l'alliance à gauche se réalise le moins fréquemment en 1977 : l'organisation de « primaires » dans 31 % de ces villes n'apparaît-elle pas, pour le PS, comme une solution de compromis, peut-être provisoire, entre la rupture consommée des alliances avec le centre et le rapprochement avec le Parti communiste ?

Mis à part ce cas particulier, le mouvement vers l'union — dont l'ampleur témoigne en 1977 de la capacité d'ajustement des systèmes politiques locaux aux stratégies nationales — affecte dans des proportions voisines les différents groupes de villes, quelle que soit la situation

à gauche qui y prévaut en 1971. Le PS, absent de 16 % des confrontations locales en 1971, est présent partout en 1977. Tandis que les listes d'union sont beaucoup plus souvent conduites par le Parti communiste en 1971, le rapport s'inverse six ans plus tard en faveur du PS et du MRG.

Deux facteurs convergents concourrent à la prédominance des listes d'union à direction socialiste en 1977. L'influence électorale grandissante du PS pendant les six années qui séparent les deux consultations entraîne dans un nombre important de villes un renversement du rapport de force à l'intérieur de la gauche qui pèse sur l'issue des négociations entre les deux partenaires en 1977. Conservant 76 % des listes d'union qu'ils dirigent en 1971, les socialistes et les radicaux de gauche obtiennent la direction de 26 % des listes dirigées par le PC en 1971, conduisent 62 % des coalitions socialo-communistes dans les villes où PC et PS se présentaient divisés en 1971, et dirigent enfin 39 % des listes d'union constituées dans des villes où ils étaient totalement absents. Dans le même temps, socialistes et radicaux réussissent à transformer dans 50 % des cas leurs alliances avec le centre de 1971 en listes d'union dont ils obtiennent la direction non seulement dans les villes où ils la détiennent déjà en 1971 (alliances socialo-centristes à direction socialiste) mais aussi dans les villes où six ans plus tôt ils font seulement figure de force d'appoint sur des listes à direction centriste.

Tableau 2. Evolution des systèmes de candidatures à gauche entre 1971 et 1977

Système de candidatures 1977 / *Système de candidatures 1971* % →	*Union Gauche (PC)*	*Union Gauche (GNC)*	*Affrontements PC-PS*	*Autres*	*Sans informations*	*Ensemble 1971* % ↓
Listes UG (PC).....	61	26	10	1	1	23
UG (GNC).....	8	76	13	0	3	13
PC/PS	18	62	19	0	2	13
PC/GNC-centre (GNC).....	18	50	31	1	0	20
PC/GNC-centre (C).....	35	50	15	0	0	8
Absence PC.....	13	73	13	0	0	2
Absence PS	43	39	17	2	0	16
Autres.....	36	45	18	0	0	6
Sans information	11	57	23	2	7	1
Ensemble 1977 % →.	31	49	18	1	1	

Tableau 3. Evolution des systèm

Système de candidatures 1971	*Système de candidatures 1977* % →	*Majorité unie*	*Majorité unie + centre*	*Majorité divisée*	*Majorité divisée + centre*	*Absence majorité*	*Absence droite*	*Autres*	*Sans information*	*Ensemble 1971* % ↓
Listes uniques de droite*		64	17	6	0	2	9	1	1	40
Affrontements centre/majorité		54	29	12	1	1	2	1	1	25
Affrontements GNC-centre (GNC)/ majorité		54	24	10	2	2	7	1		16
Affrontements GNC-centre (centre)/ majorité		56	24	12	4		2	0		6
Absence de la majorité		57	9	0	2		30	0		6
Absence de la droite										1
Sans information										6
Ensemble 1977 % →		57	21	9	2	2	7	1	1	

* Liste majorité et/ou centre, sans distinction de la tête de liste.

A l'union de la gauche répond l'union de la majorité réalisée dans 78 % des communes urbaines en 1977 (cf. tableau 3). Les « primaires » organisées entre forces majoritaires sont plutôt moins nombreuses (11 %) que celles décidées par la gauche (18 %). Comme pour cette dernière, elles traduisent principalement les difficultés rencontrées par l'union dans les villes où existe en 1971 un courant centriste — allié ou non au Parti socialiste — suffisamment puissant pour s'opposer à la majorité. Dans ces mêmes villes, l'intégration du centre d'opposition de 1971 libère un espace politique qui en 1977 est occupé dans près d'un quart des villes par des listes (jobertistes, écologistes, divers droite...), dont la présence exprime un refus du processus de bipolarisation.

Le basculement à gauche de la France urbaine

Le basculement à gauche des municipalités urbaines survenu en 1977 frappe par son ampleur (cf. tableau 4). En 1971, la droite[8] l'emporte dans 442 des 758 villes prises en compte, soit 58 % du total. A l'issue du scrutin de 1977 la gauche contrôle 479 villes sur 787 soit 61 %[9].

Tableau 4. Répartition des listes élues en 1971 et 1977 en fonction de l'étiquette des têtes de liste

	1971		*1977*	
	Effectifs	*%* ↓	*Effectifs*	*%* ↓
Listes à direction : PC	136	18	217	28
GNC	180	24	262	33
Centre	99	13	20	2
Majorité	343	45	288	37
Ensemble des listes à direction PC ou GNC	316	42	479	61
Ensemble des listes à direction centre ou majorité	442	58	308	39
Ensemble des villes considérées	758	100	787	100

La défaite de la majorité survient malgré le capital que représente pour elle au départ la centaine de villes détenues par des centristes élus sur des listes d'opposition en 1971 et ralliés depuis lors. Quant au centre d'opposition de 1977 il n'a pas réussi, à quelques exceptions près, à

8. En 1971, nous avons rangé à gauche toutes les listes à direction socialiste. En 1971 et en 1977, nous avons rangé à droite toutes les listes à direction centriste ou majoritaire.

9. Nous avons préféré pour ces comptages retirer de notre échantillon les villes pour lesquelles nous ne possédions pas d'information à l'élection considérée.

empêcher que la gauche et la majorité se partagent désormais la gestion de la France urbaine [10].

La victoire de la gauche se traduit par des gains comparables [11] pour les deux grandes tendances qui la composent. Le nombre de mairies dirigées par le Parti socialiste équilibre presque à lui seul les municipalités conservées par la majorité [12]. Le déplacement vers la gauche de son centre de gravité n'a pas réduit ses positions municipales, bien au contraire.

La France urbaine est désormais gouvernée par une majorité (52 %) de listes d'union de la gauche (cf. tableau 5). La direction de ces listes est à peu près également répartie entre le PC et le PS. On mesure l'ampleur des changements qui ont affecté le gouvernement de la France urbaine si l'on se rappelle qu'en 1971 la gauche non communiste gère encore avec le centre 21 % des municipalités contre seulement 15 % avec le PC.

Dans la majorité, la composante centriste et modérée occupe la première place devant le RPR et les RI.

Le solde de 1977 est le résultat de deux mouvements de sens contraire d'ampleur très inégale. Sur les 316 villes appartenant à la gauche en 1971, 30 seulement (9 %) basculent dans le camp adverse en 1977 [13], alors qu'à droite, 178 villes (40 %) acquises en 1971 sur 442 sont perdues 6 ans plus tard. En 1977, les victoires de la gauche résultent dans 40 % des villes de sa capacité offensive sur la droite, celles de la majorité n'étant que défensives dans 90 % des cas (cf. tableau 6).

10. Parmi les villes détenues à l'issue du scrutin de 1977 par le centre d'opposition figurent certaines où les maires socialistes (Vernon, Nogent-le-Rotrou, Mont-de-Marsan, Perpignan) ou radicaux (Agen, Bressuire), de 1971 ont refusé l'union avec le PCF en 1977 et ont rompu avec leur parti.

11. Lorsque nous analysons les bilans comparés des élections de 1971 et 1977, nous entendons par gains ou pertes d'une tendance, les soldes apparents qui expriment les mouvements compensés des gains et des pertes réels. Dans tous les cas il s'agit, bien évidemment, non pas de gains de suffrages mais de municipalités.

12. Parmi les mairies acquises en 1977 à la gauche non communiste, l'écrasante majorité revient au PS. Le MRG conserve celles de Bastia, La Rochelle, Villefranche-de-Rouergue, Blagnac, Cahors, Lourdes, Luxeuil, Yvetot, Marly-le-Roi et Montesson. Il conquiert Castelsarrazin et Manosque. Villeneuve-sur-Lot, conquise contre la gauche, par le sénateur MRG Bordeneuve, a été comptée dans le centre d'opposition. Le PSU ne détient plus aucune municipalité et les divers gauche d'opposition détiennent Cannes, Brive et Louviers.

13. Parmi la trentaine de villes perdues par la GNC, la moitié était radicale en 1971. Sur les 34 municipalités radicales de 1971, 20 seulement sont conservées par la gauche en 1977 (10 par le MRG). Agen, Saint-Sébastien-sur-Loire, Marmande, Millau et Chaumont passent au centre d'opposition et Orléans, Vence, Quimper, Lucé, Barentin, Fécamp, Maisons-Laffitte, Orthez, Vence et Saint-Max passent à la majorité.

Un examen plus détaillé montre que, d'un côté comme de l'autre, les gains et les pertes varient en fonction de la direction et de la composition des municipalités élues en 1971 (cf. tableau 7).

A gauche, dans les municipalités qu'il détient déjà en 1971, seul ou avec le PS, le PC n'enregistre pratiquement aucun échec en 1977. Dans celles où le PS, ou les radicaux, sont en position dominante, les pertes sont sensiblement différentes selon qu'il s'agit de municipalités de gauche homogène (GNC seule ou union de la gauche) ou de municipalités de « troisième force ». Dans le premier cas, ces pertes sont négligeables. Dans le second, elles atteignent 22 % (PS-centre). Tel est le prix que le PS et les radicaux de gauche doivent payer la rupture de leurs alliances avec le centre.

A droite, bien que les échecs touchent aussi bien les listes où le centre et la majorité étaient déjà alliés en 1971 que les autres, ils sont particulièrement élevés (47 %) dans les municipalités que le centre tenait en alliance avec le PS en 1971.

En définitive, la rupture des alliances de « troisième force » s'effectue très largement au bénéfice de la GNC, c'est-à-dire essentiellement du PS, qui conserve seule, ou avec le PC, 72 % des municipalités qu'elle dirige en 1971 avec le centre et l'emporte, seule ou avec le PC, dans 47 % de celles dirigées par le centre.

Tableau 5. Répartition des listes élues en 1971 et 1977 en fonction de leur composition partisane

	1971		*1977*	
	%	*Effectifs*	%	*Effectifs*
Listes d'Union de la gauche (PC)	10 } 15	79	25 } 52	195
d'Union de la gauche (GNC)	5 }	40	27 }	213
PC homogènes	8	57	3	22
PS homogènes	4	29	6	48
GNC-centre (GNC)	15	111		
GNC-centre (centre)	6	46		
centristes homogènes	7	53	3	20
centre-majorité (centre)	16	120		
centre-majorité (majorité)	29	223		
majorité à direction centriste ou modérée			15	118
RPR			10	83
RI			6	50
Sans précision			5	37
Totaux	100	758	100	787

Tableau 6. Evolution de la répartition des municipalités entre la gauche et la droite

1971 *	*1977* % →	*Sans information*	*Municipalités de gauche*	*Municipalités de droite*	*Total*
Municipalités de gauche	effectifs	2	284	30	316
	%	(1)	(90)	(9)	(100)
Municipalités de droite	effectifs	7	178	257	442
	%	(2)	(40)	(58)	(100)
		9	462	287	758

* Le tableau ne porte que sur les 758 villes pour lesquelles nous connaissons la tendance des majorités municipales en 1971 et en 1977.

Tableau 7. Devenir en 1977 des municipalités élues en 1971

Listes élues → *% en 1977* / *Listes élues en 1971*	*Sans info.*	*PC*	*Union-G (PC)*	*Union-G (GNC)*	*PS*	*Centre opp.*	*CDS Mod.*	*RPR*	*RI*	*Divers maj.*
PC.....	—	19	79	—	—	—	—	2	—	—
Union de la gauche à direction PC			97							
Union de la gauche à direction GNC...				70	15	5	2	2		—
PS.....				76	17	—	—	—		—
GNC/centre direction GNC			11	38	23					
GNC/centre direction centre....	2	—	13	30			41		2	4
Centre.....	4	2	15	15			28		8	13
Majorité ou maj./ centre à direction majorité		—	13	25				27		4
Majorité/centre à direction centre..	2	2	10	27	3	1	33	5	8	9

L'INFLUENCE DES MODES DE SCRUTIN, DES TRADITIONS RÉGIONALES ET DES CONTEXTES LOCAUX

Les bilans comparés des élections municipales de 1971 et 1977 mettent en évidence un mouvement général vers la bipolarisation des forces politiques au niveau local et un basculement à gauche de la France urbaine en mars dernier qui profite dans des proportions assez comparables au Parti communiste, d'une part, et à la gauche socialiste et radicale, de l'autre.

Il y a lieu de rechercher si ces évolutions globales des systèmes d'alliances et des choix politiques se manifestent avec la même intensité selon les conditions différentes dans lesquelles se déroule la consultation de mars 1977. Certaines de ces conditions — mode de scrutin variant de part et d'autre du seuil de 30 000 habitants, contextes régionaux porteurs de traditions politiques diverses — s'imposent à des ensembles de villes. D'autres ont, en revanche, un caractère plus local. L'absence ou la présence du maire sortant dans la bataille de mars 1977, la stabilité ou l'accroissement de la population communale entre 1971 et 1977, sont autant de facteurs (parmi d'autres) propres à chaque unité urbaine qui peuvent modifier les conditions et l'issue du scrutin.

Le seuil de 30 000 habitants

En décidant d'appliquer en 1965 dans les villes de plus de 30 000 habitants un mode de scrutin majoritaire avec listes bloquées, le général de Gaulle espérait favoriser l'ajustement des systèmes politiques locaux à la bipolarisation en cours au niveau national depuis les élections législatives de 1962. De fait, déjà en 1971 mais encore en 1977, les affrontements droite-gauche sont plus nombreux dans les villes où s'applique ce mode de scrutin que dans celles où existent des possibilités de fusion de listes qui ne favorisent pas la constitution dès le premier tour d'alliances partisanes.

Mais ce clivage du mode de scrutin recouvre un clivage strictement démographique, au-dessus ou en dessous de 30 000 habitants [14], qui peut lui aussi induire de façon autonome des conditions plus ou moins favo-

14. La France urbaine compte, en 1977, 221 villes de plus de 3 000 habitants et 600 communes entre 9 000 et 30 000 habitants.

rables à la réduction des décalages entre les systèmes politiques locaux et le système politique national. Dans les grandes villes, la distance accrue entre élus et électeurs, l'implantation organisée des principales formations politiques nationales et l'enjeu que représente la gestion d'une ville de grande ou moyenne importance, sont autant d'éléments qui favorisent une forte politisation des élections municipales et une tendance à la nationalisation des enjeux politiques définis à cette occasion.

Même s'il est difficile dans ces conditions de faire la part de l'influence respective de ces deux facteurs — juridique et démographique, force est de constater qu'en 1971, dans les villes de plus de 30 000 habitants, les affrontements bipolaires — bien que minoritaires — sont déjà nettement plus répandus (36 %) que dans les petites villes (20 %) [15]. De même, en 1977, la tendance générale à la bipolarisation se manifeste avec encore plus de netteté (64 % des villes) au-dessus du seuil de 30 000 habitants qu'en dessous (51 %).

A gauche (cf. tableau 8), les situations d'union en 1971 sont plus fréquentes que celles de division dans les grandes villes (57 %), la proportion s'inversant dans les petites (30 %). Cependant, les alliances de « troisième force » entre la gauche non communiste et le centre d'opposition héritées de la période antérieure demeurent aussi nombreuses là où est appliqué le mode de scrutin à listes bloquées que là où s'applique un scrutin plurinominal. Bien que celui-ci ne favorise pas le développement des alliances partisanes dès le premier tour, en 1977, l'union de la gauche est réalisée dès le 13 mars dans 77 % des petites villes. La pression du système politique national en faveur de l'union est alors suffisamment forte — à la différence de 1971 — pour que dans les communes de moins de 30 000 habitants l'organisation de primaires à gauche se limite à 23 % des cas.

En définitive, l'examen des systèmes de candidatures mis en place dans les deux catégories de villes en 1977 démontre qu'en dépit de situations assez différentes en 1971 la bipolarisation constatée concerne l'ensemble de la France urbaine. Il en est de même pour le basculement à gauche des municipalités en 1977.

A cette date, la gauche est majoritaire dans les grandes villes comme dans les petites : elle détient 70 % des mairies de plus de 30 000 habitants et 57 % de celles des autres villes (cf. tableau 9). A partir d'une situation légèrement plus favorable à la gauche en 1971 dans les villes de plus de 30 000 habitants (47 % au lieu de 40 %),

15. Par grandes villes, nous entendons celles qui dépassent 30 000 habitants et par petites villes celles qui se situent entre 9 000 et 30 000 habitants.

Tableau 8. Union et division de la gauche en 1971 et 1977 dans les villes de plus et moins de 30 000 habitants

	1971		1977	
% ↓	+ 30 000 h.	— 30 000 h.	+ 30 000 h.	— 30 000 h.
UG (PC)	38 } 57	19 } 30	41 } 92	28 } 77
UG (GNC)	19 }	11 }	51 }	49 }
PC/PS	11 }	17 }	8	23
PC/GNC-centre (GNC)	22 } 39	20 } 45		
PC/GNC-centre (C)	6 }	8 }		
Absence PC	—	3		
Absence PS	4	22		

Etiquette des têtes de listes élues en 1971 et 1977 dans les villes de plus et de moins de 30 000 habitants

	1971		1977	
% ↓	+ 30 000 h.	— 30 000 h.	+ 30 000 h.	— 30 000 h.
PC	23 } 47	16 } 40	32 } 70	25 } 57
GNC	24 }	24 }	38 }	32 }
Centre d'opposition	10	14	1	3
Majorité	43	46	29	40

c'est également dans ces villes que celle-ci enregistre les gains les plus importants en 1977 (+ 23 points au lieu de 17 points dans les petites villes). Cette différence provient essentiellement de l'ampleur du succès rencontré par les listes à direction socialiste et radicale dans ces villes.

Ce renversement des majorités municipales s'accompagne dans les deux groupes de villes de modifications importantes dans la nature des coalitions élues (cf. tableau 10). En 1971, dans les villes de plus de 30 000 habitants, des coalitions PC-PS sont au pouvoir dans plus de la moitié de celles détenues par la gauche (28 % sur 47 %), le nombre des unions à direction communiste (20 %) l'emportant largement sur celui des unions à direction socialiste et radicale. Mais, dans les petites villes, les coalitions sont au pouvoir dans 11 % seulement sur les 40 % acquises à la gauche.

En 1977, parmi les listes de gauche élues, les listes d'union prédominent dans les grandes villes comme dans les petites, les coalitions à direction socialiste ou radicale de gauche équilibrant celles dirigées par le PC. La quasi-disparition du centre d'opposition se produit au-dessus comme en dessous du seuil des 30 000 habitants. On peut cependant noter que la participation de l'ancien centre d'opposition à la nouvelle

majorité présidentielle entraîne — ou n'empêche pas — en 1977 l'effondrement de ses positions municipales, plus sensible dans les grandes villes que dans celles de moins de 30 000 habitants où il est d'ailleurs mieux implanté en 1971.

En dernière analyse, qu'il s'agisse des systèmes de candidatures mis en place ou des municipalités sorties des urnes en 1977, l'examen comparé des deux catégories de villes montre à l'évidence l'atténuation des décalages que l'on pouvait observer au précédent scrutin municipal.

Tableau 10. Municipalités élues en 1971 et 1977 dans les villes de plus et de moins de 30 000 habitants

		1971		*1977*	
	% ↓	*+ 30 000 h.*	*— 30 000 h.*	*+ 30 000 h.*	*— 30 000 h.*
PC *		3	9	1	3
UG (PC)		20	7	31	22
UG (GNC)		8 (47)	4 (40)	33 (70)	25 (57)
PS *		4	4	5	7
GNC-centre (GNC)		12	16		
GNC-centre (C)		6	6		
Centre		4	8		
Majorité ou majorité-centre		25	31		
Centre-majorité		18	15		
Majorité	direction centriste			10	17
Majorité	direction RPR			9	11
Majorité	direction RI			8	6
Majorité	divers-majorité			3	5

* PC sans PS ou PS sans PC.

La persistance de la diversité régionale

A la diversité régionale[16] des rapports de force et des traditions d'entente ou de lutte répond la diversité des alliances et des affrontements aux élections municipales de 1971 et de 1977[17].

16. Pour cette analyse, nous avons réparti les villes de notre échantillon en sept ensembles géographiques définis à partir des 21 régions. La région Ouest comprend la Haute et la Basse Normandie, la Bretagne et les Pays de Loire ; la région Sud-Ouest comprend le Poitou-Charente, l'Aquitaine et le Midi-Pyrénées ; la région Sud-Est comprend le Languedoc-Roussillon, la Provence-Côte d'Azur et la région Rhône-Alpes ; la région Centre est formée de l'Auvergne, du Limousin, de la Bourgogne et du Centre ; la région Est regroupe la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine, et la Champagne ; la région Nord comprend la Picardie et le Nord ; la dernière région est la région parisienne.

17. Sur la permanence des contrastes politiques régionaux, voir Denis (Nicolas) : « Du 5 mai 1946 au 16 mai 1974 ». *Revue française de science politique,* octobre 1974, pp. 893-910.

En 1971, la persistance de coalitions de « troisième force » à direction socialiste ou centriste caractérise principalement quatre régions. Dans le Nord et le Sud-Est, l'ancienneté de l'implantation et de la rivalité entre les deux grands partis de gauche explique que les listes socialo-centristes à direction socialiste demeurent particulièrement nombreuses (respectivement 37 et 26 % des cas). Dans le Sud-Ouest, c'est la tradition radicale de centre gauche qui explique la persistance des coalitions de « troisième force » dans 32 % des villes. Dans l'Ouest enfin, le courant démocrate-chrétien bien que très affaibli assure encore la présence de coalitions socialo-centristes à direction centriste dans 17 % des communes étudiées. En revanche, dans la région parisienne, la stratégie d'union est déjà majoritairement appliquée en 1971 : le PC en position dominante au sein de la gauche forme avec un Parti socialiste renaissant des listes d'union dans 53 % des villes et en prend la direction dans 47 %.

La situation de 1977 bien que fort différente de la précédente ne gomme pas cette diversité régionale (cf. tableau 11). Si le mouvement vers l'union affecte toutes les régions, le Nord, le Sud-Est, et dans une moindre mesure le Sud-Ouest, demeurent le théâtre des affrontements PC-PS les plus nombreux. La généralisation de l'union s'accompagne d'un renforcement des directions PS et MRG qui dépassent largement en nombre les directions communistes dans toutes les régions exceptée la région parisienne où celles-ci atteignent encore 55 % sur un total de 86 % de listes d'union.

Tableau 11. Système des candidatures à gauche en 1977 par région

% →	*Union à direction PC*	*Union à direction GNC*	*Affrontements PC/PS*
Nord (106)*	23	42	35
Ouest (107)	28	66	6
Sud-Ouest (75)	12	71	17
Sud-Est (144)	27	44	29
Centre (75)	23	64	13
Est (90)	23	64	13
Région parisienne (212)	55	31	14

* Effectifs.

Tout comme l'application de la stratégie d'union, la conquête des municipalités par la gauche se développe dans toutes les régions. (cf. tableau 12). Minoritaire sur l'ensemble du territoire en 1971 à l'exception de la région parisienne, la gauche gouverne depuis mars dernier la

majorité des communes dans les sept régions considérées. Cette situation nouvelle résulte d'une progression plus marquée dans ses zones de traditionnelle faiblesse (+ 22 ou 23 points dans le Centre, l'Ouest et l'Est) que dans certains de ses bastions (+ 13 points seulement dans le Nord). En conséquence, les contrastes régionaux observables en 1971 se réduisent quelque peu en 1977 non sans laisser persister, à côté de régions où la droite et la gauche s'équilibrent (Est, Ouest, Centre et Sud-Ouest), des zones de forte prépondérance de cette dernière comme le Nord (73 % des villes), la région parisienne et le Sud-Est (64 % des villes).

Tableau 12. Proportion et direction des listes de gauche élues en 1971 et 1977
(% par case)

	Listes élues à direction				*Total des listes dirigées par la gauche*		
	PC		*GNC*				
	1971	*1977*	*1971*	*1977*	*1971*	*1977*	*1977/1971*
Nord	19	31	41	42	60	73	+ 13
Région parisienne	32	43	12	21	44	64	+ 20
Sud-Est	18	27	26	37	44	64	+ 20
Sud-Ouest	1	9	41	48	42	57	+ 15
Centre	12	19	20	36	32	55	+ 23
Ouest	10	20	21	34	31	54	+ 23
Est	11	21	18	30	29	51	+ 22

Au niveau de la répartition des municipalités entre le PC et la gauche non communiste la permanence des diversités politiques régionales est plus nette. En obtenant des gains sensiblement égaux dans chaque région, le PC renforce encore ses positions dans ses bastions traditionnels de la région parisienne, du Nord et du Sud-Est, mais conserve son handicap dans les régions qui constituent déjà ses zones de faiblesse en 1971. Comprenant désormais près de la moitié de l'ensemble des municipalités de l'agglomération parisienne (43 %), la « banlieue rouge » n'a jamais autant mérité son nom qu'à l'issue des élections municipales de mars 1977. A l'inverse, dans le Sud-Ouest où le Parti communiste détient en 1971 avec Bègles sa seule municipalité de plus de 9 000 habitants, il ne dispose encore à l'issue du scrutin de 1977 que de 9 % parmi les 57 % de villes détenues par la gauche.

La progression de la gauche non communiste obéit à une tout autre logique. Inégalement répartie sur l'ensemble du territoire, elle est particulièrement sensible dans les régions hostiles à la gauche en 1971 (Est + 22 points ; Centre + 16 points ; Ouest + 13 points). Plus

mesurée dans la région parisienne (+ 9 points), elle ne permet pas au PS de remonter même partiellement son handicap par rapport au Parti communiste. Elle apparaît enfin beaucoup plus faible dans les régions (le Nord + 1 point ; le Sud-Ouest + 7 points) de forte tradition socialiste ou radicale qui demeurent néanmoins parmi ses zones de forces en 1977. Dans ces deux régions où les coalitions socialo-centristes représentent en 1971 un mode de gouvernement local particulièrement répandu de la gauche non communiste, les résultats obtenus en 1977 par le PS et le MRG expriment surtout la réussite du renversement des alliances antérieures.

En définitive, on assiste en 1977 à une nationalisation des effets de la bipolarisation et du renforcement de l'influence de la gauche qui tend à réduire quelque peu la diversité des traditions politiques régionales.

Les modifications des équilibres locaux

La prime au maire sortant

Quel que soit le degré de politisation de la campagne municipale, la présence du maire sortant à la tête de l'une des listes en compétition est un élément qui pèse sur l'issue du scrutin. L'existence de cette prime au maire sortant explique en particulier que 76 % des maires se représentent en 1977 dans les villes étudiées.

Nous considérons que l'absence du maire sortant en mars 1977 [18] et le changement de tendance de ce dernier au cas où il se représente [19], peuvent constituer des indices du degré de fragilité atteint par le système politique local issu des élections de 1971. De fait, l'attitude adoptée par le maire sortant favorise, ou à l'inverse contrarie, le maintien de la gauche dans les villes qu'elle détient en 1971 et sa capacité offensive dans celles détenues par la droite (cf. tableau 13).

Dans les villes où la gauche est au pouvoir en 1971, l'absence du maire sortant n'influe que très modérément sur la victoire de celle-ci en 1977 [20]. En revanche, lorsque le maire sortant n'appartient pas à la ten-

18. Qu'il ait été battu lors d'une élection partielle ou qu'il ait décidé de se retirer pour des raisons politiques ou personnelles.

19. Soit à l'occasion d'une élection partielle entraînant un renversement de la tendance élue en 1971, soit par un changement de l'affiliation partisane en cours de mandat du maire élu en 1971.

20. La victoire de la liste conduite par le maire sortant — à droite comme à gauche — n'implique pas forcément la réélection de ce dernier dans les villes de moins de 30 000 habitants. Dans un certain nombre de communes, des maires sortants ont été battus personnellement alors que leur colistiers étaient élus.

Tableau 13. Evolution de la répartition des municipalités entre la gauche et la droite entre 1971 et 1977 en fonction de la situation du maire sortant en 1977

		Municipalités élues en 1977		
	% →	*Gauche*	*Droite*	*Effectifs*
Municipalités de gauche en 1971 : maire sortant absent..		87	13	63
» » à gauche		97	3	228
» » à droite.		29	71	24
Ensemble.....		90	9	315
Municipalités de droite en 1971 : maire sortant absent..		50	50	110
» » à gauche		90	10	11
» » à droite.		36	64	314
Ensemble.....		41	59	435

dance élue en 1971, la gauche perd près des deux tiers (71 %) des villes acquises six ans auparavant. La rupture de l'équilibre politique local antérieur peut être intervenue à l'occasion d'une élection partielle ou s'être manifestée par le refus de certains maires socialistes et radicaux de reconduire ou d'appliquer la stratégie nationale d'union de la gauche[21]. Dans l'un comme dans l'autre cas, les résultats de mars 1977 confirment les indices antérieurs de rupture de l'équilibre politique local.

Lorsqu'elle se bat en terrain hostile, la capacité offensive de la gauche est liée, elle aussi, à l'attitude adoptée par le maire sortant. En dehors du nombre très réduit de villes (11 unités) où celui-ci conduit en 1977 une liste de gauche, cette capacité se manifeste surtout dans les cas où le maire sortant ne se représente pas. Le retrait de ce dernier peut certes s'expliquer dans certaines communes par des raisons personnelles étrangères au débat politique, mais il peut aussi exprimer — avant que les résultats de l'élection ne le confirment — un renversement de l'équilibre politique local en faveur de la gauche déjà perceptible lors des consultations intervenues entre 1971 et 1977 (cf. 3e partie). En revanche, lorsque le maire sortant conduit à nouveau une liste de droite, celle-ci est le plus souvent réélue. Ainsi se trouve confirmée la règle selon laquelle la résistance locale d'un parti ou d'une tendance à des évolutions nationales qui leur sont défavorables, dépend très largement de l'implantation et de la mobilisation de ses notables.

21. Orléans, Maubeuge et Agen en sont des illustrations.

Les effets de la croissance urbaine

Le basculement à gauche de la majorité des communes de plus de 9 000 habitants intervient à la suite d'une période de forte croissance urbaine. Aussi peut-on se demander dans quelle mesure il n'existe pas une relation entre la modification de l'équilibre politique de la France urbaine établi en 1971 et celle de l'équilibre démographique résultant dans un nombre important de communes du fort mouvement d'urbanisation. Ne disposant d'aucune donnée socio-démographique permettant une analyse fine des relations entre changement urbain et changement politique, nous limiterons notre propos à la recherche d'une relation entre le rythme de croissance des villes et leur éventuel basculement de la droite à la gauche à l'occasion des dernières élections municipales.

Dans cette perspective, l'ensemble des unités urbaines ont été réparties en trois groupes. Le premier comprend 327 villes — « stables » — pour lesquelles l'indice d'évolution démographique entre 1968 et 1975 se situe entre 95 et 105[22]. Le second est formé de 283 communes témoignant d'un rythme de croissance démographique moyen situé entre 105 et 120. Le troisième groupe enfin rassemble les 189 villes — essentiellement situées autour des principales métropoles régionales — pour lesquelles l'accroissement de population entre les deux derniers recensements atteint ou dépasse 120[23].

Les gains de la gauche entre 1971 et 1977 (cf. tableau 14), dans les villes en augmentation démographique moyenne ou rapide (respectivement + 23 et + 24 points par rapport à 1971) se détachent nettement des gains plus mesurés (+ 13 points) enregistrés dans les communes stables ou en régression. L'afflux de population nouvelle paraît bien contribuer à une déstabilisation des systèmes politiques locaux à dominante conservatrice.

A l'intérieur de la gauche, ce mouvement ne joue en réalité qu'au bénéfice des listes à direction socialiste et radicale. Les gains du PS et du MRG croissent au rythme de l'expansion démographique (+ 3 % dans les villes stables ; + 13 % dans les villes à croissance moyenne ; + 17 % dans les communes en expansion rapide), tandis que les gains du PC paraissent moins liés au type d'évolution démographique des unités urbaines (respectivement + 10 % ; + 10 % ; + 6 %).

L'évolution démographique apparaît en dernière analyse comme un indicateur de déstabilisation du système politique local aussi significatif

22. Base 100 en 1968.

23. Dans certaines communes de l'Essonne ou des Yvelines cette croissance dépasse 200 %.

que l'absence du maire sortant de la bataille municipale. Les effets combinés de ces deux éléments (cf. tableau 15) rendent la droite particulièrement vulnérable en 1977.

Tableau 14. Répartition politique des villes en 1971 et 1977 en fonction de l'évolution démographique

	Indice d'évolution démographique :					
	105		*105/120*		*+ 120*	
% ↓	1971	1977	1971	1977	1971	1977
PC	18	28	16	26	21	28
GNC	28 (46)	31 (59)	22 (38)	35 (61)	17 (38)	34 (62)
Centre d'opposition	12	3	15	3	12	2
Majorité (ou majorité + centre)	42 (54)	38 (41)	47 (62)	36 (39)	50 (62)	36 (38)
	100	100	100	100	100	100

100

Tableau 15. Répartition entre la droite et la gauche en 1977 des communes détenues en 1971 par la majorité ou le centre d'opposition selon la présence ou l'absence du maire sortant et l'évolution démographique

Evolution démographique	*Maire sortant*	*% Gauche*	*Droite*
95/105	présent (121) *	34	66
	absent (33)	43	57
105/120	présent (119)	34	66
	présent (36)	63	37
+ 120	présent (69)	38	62
	absent (26)	57	43

* Effectifs.

En conclusion, chacune des variables examinées pèse de manière inégale sur les conditions du scrutin de 1977 et sur ses issues politiques. Le mode de scrutin en vigueur dans les villes de moins de 30 000 habitants ne freine guère l'ajustement des systèmes politiques locaux au processus national de bipolarisation ; la diversité des traditions politiques régionales ne s'oppose pas à une nationalisation de l'influence de la gauche ; seules les variables rendant compte d'une déstabilisation des équilibres locaux politiques (absence du maire sortant) ou démographiques (forte croissance urbaine) contribuent à renforcer l'influence globalement majoritaire du PC et du PS en milieu urbain.

LE SCRUTIN DE 1977 DANS L'ÉVOLUTION POLITIQUE RÉCENTE DE LA FRANCE URBAINE

D'une manière générale, et quelles que soient les nuances introduites par les variables que nous venons d'étudier, les résultats de 1977 réduisent les décalages qui subsistent à la veille du scrutin entre l'évolution politique nationale de ces dernières années et l'équilibre politique localement défini dans la France urbaine à l'issue des élections de mars 1971. Il reste à se demander si les résultats de mars dernier ne font que traduire au niveau local le renforcement de la gauche observé à l'occasion des élections législatives de 1973 et présidentielle de 1974 ou si les résultats obtenus par cette dernière en 1977 constituent un palier supérieur dans cette progression.

La comparaison des résultats entre scrutins locaux et nationaux est toujours délicate. Cette comparaison se complique encore dans la mesure où, raisonnant ici en terme de décision politique, la commune ne constitue pas le cadre de la décision aux élections nationales. Notre propos étant de situer dans la chronologie des scrutins qui se sont déroulés entre 1971 et 1977 les points de rupture ou de consolidation des équilibres politiques locaux qui peuvent rendre compte du succès de la gauche ou de la droite en mars dernier, il nous a paru possible et significatif de raisonner en termes de majorité politique obtenue dans chaque commune à l'occasion d'un scrutin donné. Pour ce faire, nous avons pris en considération la tendance — droite ou gauche — ayant obtenu la majorité dans la commune au tour utile de l'élection législative de 1973 et au second tour de la consultation présidentielle de 1974[24].

La répartition globale des villes entre la gauche et la droite aux différents scrutins qui jalonnent la période 1971-1977 met en évidence deux phénomènes (cf. tableau 16).

La rupture de l'équilibre politique défini en 1971 intervient globalement dès les élections législatives de 1973. Sans qu'il soit possible de conclure à une évolution linéaire — puisque nous ne prenons pas en

24. Le tour utile est celui où s'est faite la décision dans la circonscription législative. Il peut s'agir — comme pour les élections municipales — d'une tendance ayant obtenu la majorité absolue (dans la grande majorité des cas) ou la majorité relative. Afin de simplifier l'analyse, nous avons raisonné en terme de gauche et de droite, cette dernière regroupant en 1973 aussi bien les candidats du centre d'opposition que ceux de la majorité. Au deuxième tour de l'élection présidentielle, la gauche est dans la même logique représentée par F. Mitterrand et la droite par V. Giscard d'Estaing.

compte les résultats des élections législatives de 1967 et 1968 — force est de constater qu'à partir de 1973 la gauche est, et demeure, dominante dans la majorité des communes urbaines, quel que soit le type d'élection considéré.

Les villes gouvernées par la gauche à l'issue du scrutin de 1977 ne sont pas sensiblement plus nombreuses que celles qui ont donné la majorité à F. Mitterrand au second tour de l'élection de 1974. De ce point de vue, sans minimiser pour autant la portée de la victoire de la gauche aux dernières élections municipales, les résultats de mars dernier ne semblent pas indiquer — en terme de majorités — une progression déterminante de son influence en milieu urbain depuis 1974. Ces résultats indiquent en revanche la traduction au niveau local en 1977 du double processus de bipolarisation et de poussée de la gauche. Ils témoignent à ce titre de l'extrême sensibilité des systèmes politiques locaux aux principales mutations nationales.

Dès lors on ne peut pas être surpris de la cohérence générale des majorités politiques élues en mars dernier par rapport à celles établies à l'occasion des élections antérieures (cf. tableau 17). Nous avons distingué, au départ, deux groupes de villes selon la nature de l'équilibre politique — en faveur de la gauche ou de la droite — défini aux élections municipales de 1971.

A l'intérieur de chacun de ces deux groupes, nous considérons que « les itinéraires » de majorités politiques en 1973 et 1974 caractérisent trois types de situations. La première est celle d'une parfaite cohérence des équilibres établis à l'occasion des trois scrutins ; la seconde est celle d'une relative instabilité de l'équilibre défini en 1971 qui se traduit par un renversement de majorité à l'occasion d'une des élections de 1973 ou de 1974 ; la troisième, enfin, est celle d'une rupture de l'équilibre de 1971 intervenue en 1973 et confirmée en 1974. Analysés dans cette perspective, les résultats de mars 1977 confirment l'ajustement des majorités municipales sur l'évolution politique antérieure.

Tableau 16. Répartition des villes entre la gauche et la droite en 1971, 1973, 1974 et 1977

% ↓	*Elections municipales de 1971*	*Elections législatives de 1973*	*Election présidentielle de 1974*	*Elections municipales de 1977*
Gauche	42	55	59	61
Droite	58	45	41	39

Tableau 17. Répartition des villes entre la gauche et la droite en 1977 selon l'itinéraire suivi en 1971, 1973 et 1974

Elections municipales de 1971	*Elections législatives de 1973*	*Election présidentielle de 1974*	*Elections municipales de 1977*		
			% → *Gauche*	*Droite*	*Effectifs*
G*	G	G	96	4	241
G	D*	G	76	24	17
G	G	D	78	22	18
G	D	D	45	55	20
D	G	G	70	30	108
D	D	G	55	45	65
D	G	D	32	68	25
D	D	D	23	77	209

* G : gauche ; D : droite.

Dans les villes où la gauche est au pouvoir en 1971, les majorités municipales sont pratiquement toujours reconduites en 1977 (96 % des cas) lorsque les résultats des scrutins de 1973 et 1974 ont confirmé la stabilité du rapport de force établi en sa faveur il y a six ans. La proportion de victoires reste élevée (78 % et 76 %) en 1977 dans les villes qui témoignent pourtant, à l'occasion d'un scrutin national, d'un renversement de l'équilibre en faveur de la droite. Pour la catégorie de villes où le basculement à droite intervenu en 1973 est confirmé en 1974, les résultats de 1977 sanctionnent dans la majorité des cas la rupture politique intervenue depuis 1971 (55 % de villes gagnées par la droite).

Les résultats obtenus par la gauche et la droite dans les communes gouvernées par cette dernière en 1971 obéissent à la même logique d'ajustement des majorités municipales et nationales. L'offensive victorieuse de la gauche est limitée à 23 % des cas dans les villes où la stabilité de l'équilibre politique est totale entre 1971 et 1974. Cette offensive s'avère particulièrement fructueuse (70 % des cas) lorsque le basculement à gauche est intervenu dès 1973. Elle l'est encore (55 % des cas) dans les villes où F. Mitterrand est majoritaire en 1974.

Les gains de la gauche en 1977 apparaissent en définitive comme la concrétisation au niveau de la vie politique locale de la poussée de la gauche amorcée en 1973 et amplifiée en 1974. C'est ce qui ressort de l'analyse de l'évolution des majorités politiques entre 1971 et 1977 dans les villes qui ont basculé à gauche en mars dernier (cf. tableau 18). Pour les 166 villes concernées, les gains de l'ensemble de la gauche sanctionnent, pour plus des deux tiers, une rupture intervenue dès 1973 (46 % des cas) ou en 1974 (21 %). Dans 28 % des cas seulement, les

résultats obtenus par la gauche en mars dernier témoignent d'un renversement de majorité survenu à l'occasion d'un scrutin local.

Cette observation générale doit être nuancée par l'examen des gains de chacune des principales composantes de la gauche. Pour le Parti communiste, les gains obtenus en 1977, dans les villes gouvernées par la droite en 1971, concrétisent presque toujours (91 % des cas) au niveau local un avantage déjà pris par la gauche en 1973 (68 % des cas) ou en 1974 (23 % des cas).

Tableau 18. Situation en 1973 et 1974 dans les municipalités détenues par la droite en 1971 et conquises par la gauche en 1977

Lég. 73	*Prés. 74*	*%* ↓	*Gains du PC*	*Gains de la GNC*	*Gains de la gauche*
G	G		68	36	46
G	D		—	7	5
D	G		23	20	21
D	D		9	37	28
			(54)	(112)	(166)

En revanche, parmi les villes gagnées sur la droite par la GNC, essentiellement le PS, 56 % de ces gains seulement peuvent s'analyser comme un simple ajustement des majorités municipales sur les majorités nationales. Dans 37 % des villes, les gains de la gauche non communiste expriment une déstabilisation récente des systèmes politiques locaux se manifestant pour la première fois à l'occasion d'un scrutin local.

Les glissements progressifs vers la gauche ont affecté l'ensemble du territoire (cf. tableau 19). Quelle que soit la région considérée, le « décollage » de la gauche se situe entre 1971 et 1973 (entre 10 et 20 points de gains partout à l'exception du Nord dont les municipalités sont largement acquises à la gauche en 1971). Mais la diversité des traditions politiques freine ou accélère la chronologie des basculements politiques régionaux. En 1973, en dépit du mouvement général de « décollage », la gauche ne devient majoritaire que dans trois nouvelles régions — Sud-Ouest, Sud-Est et région parisienne — où elle a obtenu d'assez bons résultats en 1971. Dans les trois régions où elle est le plus faiblement implantée en 1971, il faut attendre 1974 dans l'Ouest et surtout 1977 dans le Centre et l'Est pour que le renforcement régulier de son influence concerne la majorité des villes de ces trois régions. Ce n'est donc en définitive qu'en mars dernier que le basculement à gauche de la France urbaine se généralise dans l'ensemble des régions, en

respectant cependant la permanence des contrastes régionaux. Ceux-ci se manifestent, en effet, à toutes les élections qui jalonnent la période 1971-1977. A quelques exceptions près, le classement des régions en fonction du rapport gauche-droite reste le même pour chacun des scrutins considéré.

Tableau 19. Evolution des majorités de gauche de 1971 à 1977 par région (% par case)

Région	*El. munic. 1973*	*El. législ. 1973*	*El. présid. 1974*	*El. munic. 1977*
Nord	60	67	74	73
Région parisienne	44	60	68	64
Sud-Est	44	58	57	64
Sud-Ouest	42	62	57	57
Centre	32	42	46	55
Ouest	31	45	53	54
Est	29	42	47	51

Le scrutin municipal de 1977 réalise dans une large mesure l'alignement des systèmes politiques locaux sur le système politique national. Les deux grandes coalitions partisanes du second tour de 1974 se sont de nouveau affrontées en 1977 pour se partager les municipalités urbaines. La victoire de la gauche a pu être interprétée à cette occasion comme une revanche sur le vainqueur de 1974 et le signe annonciateur d'un prochain changement de majorité à l'Assemblée nationale.

Comment interpréter un tel alignement ? Un premier type d'explication peut être recherché dans l'inertie propre opposée par les systèmes locaux aux mouvements politiques nationaux. De ce point de vue, le maintien d'alliances de « troisième force » jusqu'à une période récente dans de nombreuses municipalités peut être analysé comme la survivance temporaire au niveau local d'un système politique national dont le retour au pouvoir du général de Gaulle a sonné le glas.

Dans cette hypothèse, des décalages entre système national et systèmes locaux pourraient apparaître à nouveau si des évolutions profondes se produisaient au niveau national à l'occasion des prochaines élections législatives ou plus tard. En particulier, si la double crise actuelle de la majorité et de la gauche remettait en cause, à des élections nationales, la bipolarisation réalisée au deuxième tour de l'élection présidentielle de 1974, cette bipolarisation ne serait pas nécessairement menacée, au moins à court terme, au niveau local.

Une autre interprétation consiste à voir dans la nette réduction des décalages entre système national et systèmes locaux le résultat de l'affaiblissement continu et décisif de l'autonomie de ces derniers à l'égard des évolutions nationales. Dans cette hypothèse toute mutation dans la vie politique française se répercuterait directement dans les municipalités. Un éclatement éventuel de la majorité et (ou) de la gauche remettrait alors rapidement en cause les équilibres politiques locaux.

Un certain nombre de facteurs objectifs jouent dans le sens de cette sensibilité croissante de la vie locale aux événements politiques nationaux. L'urbanisation rapide qui accompagne la destruction de la société rurale, le développement des communications et l'impact croissant des médias, conjuguent leurs effets pour mettre en cause traditions et équilibres politiques régionaux et locaux.

Mais ces facteurs suffiraient-ils à accentuer la perte d'autonomie des systèmes politiques locaux si les institutions régionales et locales elles-mêmes n'étaient pas dans l'impossibilité de constituer, face à la pression et à l'intervention croissante de l'Etat, de véritables entités économiques, financières et politiques ?